

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-406-1930 Divers.

n° 62-406-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 septembre 1930

Numéro JO

n° 406 du 30/09/1930

Date du numéro

30 septembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le salaire de l'écrivain Abdoul Hafid Mohamed est porté de 7 à 8 fr. 50 par journée de travail effectif, pour compter du 1er septembre 1930.